

*Ce document présente le devenir un an après des 23 bacheliers 2012 entrés en 1<sup>ère</sup> année de DUT Carrières juridiques (CJ) en 2012-2013. Taux de situation connue en 2013-2014 : 100% (23 bacheliers sur 23). Lorsque les effectifs sont < à 30, les taux de réussite sont indiqués entre parenthèses. Pour en savoir plus sur la réalisation de cette étude, consultez sur Triptik le document « Méthodologie du suivi de cohorte DUT ».*

### Profil des bacheliers 2012 inscrits en 1<sup>ère</sup> année

- ▶ Plus de 8 bacheliers sur 10 sont des femmes.
- ▶ Une prédominance des bacheliers généraux (série ES en particulier).
- ▶ Près des trois-quarts des individus ont obtenu leur baccalauréat « à l'heure » (à 18 ans).
- ▶ 13 individus sur 23 ont obtenu une mention au baccalauréat (soit 56,5%).

Genre	Baccalauréat		Âge au bac.		Mention au bac.	
<b>Hommes : 4</b>	S	3	< 18 ans	0	Très bien	0
<b>Femmes : 19</b>	ES	<b>10</b>	18 ans	<b>17</b>	Bien	9
	L	4	> 18 ans	6	Assez bien	4
	STG	6	Total	23	Sans mention	<b>10</b>
	Total	77			Total	23

Source : APOGEE, population exhaustive (N = 23).

### Réussite en 1<sup>ère</sup> année de DUT Carrières juridiques

Genre	Bacheliers 2012	Admis 2012-2013	Taux de réussite
Hommes	4	4	(100%)
Femmes	19	17	(89,5%)
<b>Baccalauréat</b>			
S	3	3	(100%)
ES	10	9	(90%)
L	4	3	(75%)
STG	6	6	(100%)
<b>Mention Bac</b>			
Bien	9	9	(100%)
Assez Bien	4	3	(75%)
Sans mention	10	9	(90%)
<b>Âge au Bac</b>			
À 18 ans	17	16	(94,1%)
Après 18 ans	6	5	(83,3%)
<b>DUT CJ</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>91,3%</b>
Total ens. DUT	1 195	907	75,9%

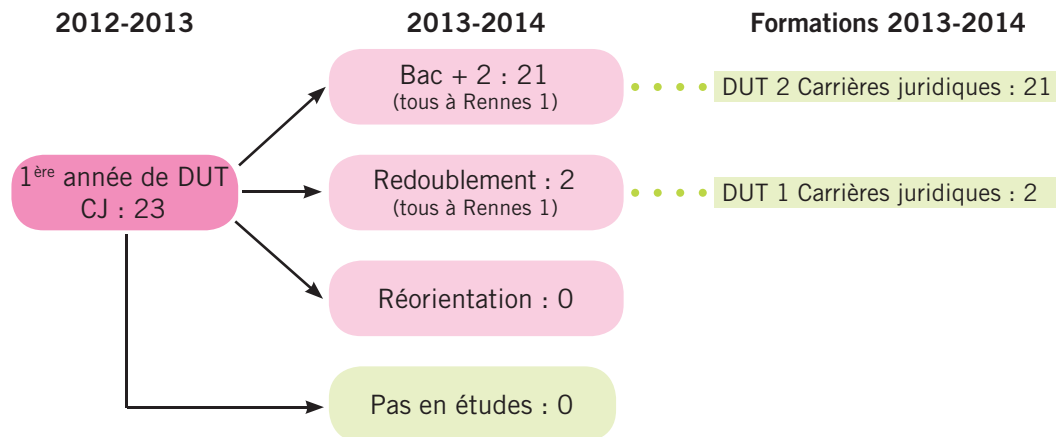
Source : APOGEE, population exhaustive (N = 23).

### Taux de réussite en 1<sup>ère</sup> année : 91,3%

Les bacheliers 2012 du DUT Carrières juridiques ont quasiment tous validé leur première année (21/23). Leur taux de réussite est ainsi nettement plus élevé que sur l'ensemble des DUT.

Les effectifs étant faibles, aucune différence significative n'est constatée au niveau des taux de réussite selon le genre, le baccalauréat ou le parcours scolaire. Ces derniers sont donnés à titre indicatif.

### Devenir suite à la 1<sup>ère</sup> année



Source : APOGEE/SISE/BEA/Enquête, bacheliers dont la situation est connue en 2013-2014 (N = 23)

### Tous se sont réinscrits à l'université de Rennes 1

L'ensemble des bacheliers 2012 entrés en 1<sup>ère</sup> année de DUT Carrières juridiques en 2012-2013 a poursuivi sa formation à l'université de Rennes 1 l'année suivante : les 21 admis sont passés en 2<sup>ème</sup> année et les 2 individus ajournés ont redoublé leur 1<sup>ère</sup> année.

### EN RESUMÉ

### Les néo-bacheliers 2012 en 1<sup>ère</sup> année de DUT Carrières juridiques :

Taux de réussite en DUT 1 : 91,3% (21/23)	Taux de réorientation : 0%
Taux de passage à Bac + 2 : 91,3% (21/23)	Taux de sortie de Rennes 1 : 0%
Taux de redoublement : 8,7% (2/23)	Taux de sortie des études : 0%